



Négociations salariales

20 mars 2017 - 13h00

Après avoir donné de nouvelles réponses par rapport aux documents préparatoires, la Direction a proposé tout d'abord d'attribuer un budget AI sans augmentation générale pour les salariés de niveau V (coeff 305 – 335 – 365), comme pratiqué pour les cadres.

Premières propositions de la Direction

- Non cadres (hors Niveau V)

- ⊕ Augmentation générale de 0,45 % au 1^{er} avril
- ⊕ Budget de 0,35 % pour augmentations individuelles en juillet
- ⊕ Augmentation de la prime d'équipe de 0,45 % au 1^{er} avril

- Cadres + Niveau V

- ⊕ Budget de 0,8 % pour augmentations individuelles en juillet

- Complémentaire

- ⊕ Courrier adressé à chaque salarié au moment des augmentations individuelles, comme déjà mis en place l'an dernier ;
- ⊕ Discussions pour l'attribution de repos compensateur supplémentaire pour le personnel en 3x8 ;
- ⊕ Mise en place d'un calendrier pour la GPEC (Gestion Prévisionnelles des Emplois et des Compétences) afin de discuter notamment du répertoire des métiers ;
- ⊕ Discussions sur les horaires variables ;
- ⊕ Discussions sur l'indemnité kilométrique vélo

La Direction a précisé qu'elle ne souhaitait pas mettre en place de mini pour l'augmentation générale, cela ayant pour conséquence d'écraser les salaires et de favoriser les jeunes embauchés au détriment des salariés ayant de l'ancienneté.

Elle ne souhaite pas discuter des indemnités de transport car, comme déjà évoqué en réunion spécifique, une revalorisation risquerait de pénaliser les salariés bénéficiaires et l'employeur puisque des charges pourraient être alors appliquées.

De plus, elle n'entend pas discuter du déplafonnement de la prime d'ancienneté (sans plus d'explication), et n'envisage pas l'attribution de congés supplémentaires pour Garchizy.

Le SNI-UNSA a demandé :

- que les budgets proposés (AG et AI) soient réévalués pour être cohérents au regard des bons résultats de FPT, surtout si on compare à d'autres établissements du groupe dont les résultats sont moins bons que les nôtres, et qui se sont vu proposer, en cas de désaccord, un budget pourtant supérieur ;
- de ne pas attribuer aux salariés de niveau V uniquement une augmentation individuelle puisque ces salariés ne sont pas cadres, ne bénéficient pas de prime d'objectif, et sont concernés par l'activité partielle le cas échéant ;
- de recevoir en entretien individuel spécifique les salariés diplômés afin d'envisager un plan de carrière ;
- de faire un point avec les responsables de service pour connaître le nombre de personnes à changer de coefficient, en tenant compte de la spécificité de leur métier, que ce soit à la maintenance, à la qualité, des fonctions particulières à l'usinage ou au montage, ...
- Envisager l'attribution de repos compensateur pour les heures supplémentaires effectuées ;
- Négocier le déplafonnement de la prime d'ancienneté puisque la Direction s'était engagé à le faire en 2014, revenant ensuite sur son engagement sans autre explication que « le groupe ne souhaite pas le faire » ;
- Attribuer des jours de congés supplémentaires à Garchizy, pour aller dans le sens d'une harmonisation entre les 2 sites, surtout que l'établissement se trouve dorénavant dans une situation moins délicate.

MM. PERRIN (Responsable RH France) et MARSANO (Responsable RH Europe) seront présents mercredi à partir de 11h00.

Ainsi, la Direction a proposé de finaliser l'accord d'intéressement mercredi de 10h00 à 11h00 et de reprendre le fil des négociations salariales juste après.